

Les Restos du Cœur / insertion

Mis à jour le 10/01/2024

2023

Prix salariés



Inclusion



Santé



Emploi

Forme d'organisation

Association

Bénéficiaires

Personnes défavorisées, isolées

Personnes en grande précarité

Date de création de la structure

22/09/1999

Offrir un refuge aux hommes seuls pour réapprendre à vivre en société

Résumé

L'association propose un refuge aux hommes seuls pour réapprendre à vivre en société dans ce lieu des Restos du Cœur qui les héberge et les nourrit en échange de travaux d'entretien, de maraîchage et d'élevage.

Contexte

Selon l'étude du Secours Catholique sur l'état de la pauvreté en France en 2023, après les mères isolées, les hommes seuls sont le second type de ménage le plus souvent rencontré dans les accueils (45% des hommes rencontrés). Cette forte représentation des hommes seuls traduit leur grande vulnérabilité à la pauvreté : leur part dans les accueils est en effet 1,4 fois plus élevée que dans la population générale. Leur proportion atteint en 2022 son niveau le plus élevé (24,2%) depuis 2010 après une baisse en 2020 et 2021 due à une moindre immigration pendant la période de pandémie

Présentation de la structure

L'antenne d'insertion a différents types de logement et d'accompagnement :

1. la résidence sociale située dans Marseille accueille (2-3 ans), des personnes/familles en difficultés socioéconomiques et accompagne vers un logement autonome.
2. Le refuge Vogue la Galère à Aubagne accueille une quinzaine hommes exclus des dispositifs classiques d'insertion, sans contrainte de temps autour d'un projet de vie différent.
3. La Villa tremplin accueille 3 compagnons ayant retrouvé un emploi et des ressources avant de trouver leur propre logement. Ils réapprennent à se prendre en charge avec un accompagnement.

Projet soutenu

Finalisation de l'aménagement de la Villa tremplin

Contact

Les Restos du Cœur / insertion

Chemin de la Louve
13400 Aubagne
France

13 - Bouches-du-Rhône
Provence-Alpes-Côtes-d'Azur
04 42 03 65 22
<https://ad13.restosducoeur.org/>